



[Edito vidéo] Reconstruire l'industrie française

L'éditorial de Christine Kerdellant, directrice de la rédaction de L'Usine Nouvelle. Et un ultime message de sa part à nos lecteurs. A l'été 2020, alors que nous étions inquiets pour l'économie mondiale après l'arrêt inédit de mars-avril, L'Usine Nouvelle avait lancé une initiative baptisée « L'appel des Trente pour sauver l'industrie ». Chaque jour, sur notre site, un acteur de l'univers industriel – dirigeant, économiste, patron d'école d'ingénieurs... – formulait une proposition susceptible d'aider notre secteur à passer ce cap difficile. L'appel des Trente a connu un vrai succès et l'implication a dépassé nos attentes. Nous avons donc voulu aller plus loin dans le diagnostic et les propositions pour favoriser une « reconstruction » de notre industrie.

Nous avons monté, avec le Boston Consulting Group, une task force chargée de formuler des propositions pour :

- accroître la résilience de l'industrie française,
- en faire une championne la conversion environnementale,
- renforcer son attractivité en France.

Les trois groupes se sont réunis en septembre et octobre et la synthèse des travaux a été présentée lors des Assises de l'industrie, le 4 novembre.

Groupe 1 – Accroître la résilience de notre industrie

Trois familles de mesures ont été proposées.

- Organiser par filière. C'est-à-dire : analyser les enjeux stratégiques de chacune (maillons fragiles de la chaîne de valeur, opportunités technologiques...) et construire un plan d'action commun ; inclure l'agilité et la résilience dans les critères de sélection des fournisseurs ; positionner l'organisme représentatif de la filière comme interlocuteur privilégié des pouvoirs publics en cas de crise afin d'orienter les aides rapidement ; assouplir les normes lorsqu'il y a besoin de réactivité.

- Accroître l'agilité des organisations et des outils de production. Cela suppose de créer des plans d'action spécifiques pour la résilience des matières achetées (relocalisation d'une partie des supply chains, redondances, stocks) ; d'accélérer les investissements pour flexibiliser l'outil de production (par exemple, utiliser la data et l'IA pour anticiper les disruptions logistiques) ; d'aider au financement de la numérisation des plus petits acteurs.

- Innover dans la résilience, en identifiant les nouveaux business models rendus possibles par ce besoin d'agilité (exemple : stratégie go to market digitale) ; en déployant les méthodes de R & D agiles pour accélérer le délai de mise sur le marché et dérisquer les innovations ; en créant de nouveaux types de partenariats public-privé pour favoriser l'accélération des nouvelles infrastructures (électricité distribuée, hydrogène, internet) ; en reconstituant notre potentiel d'innovation via des politiques d'État « horizontales » (en recherche fondamentale notamment).

Groupe 2 – Faire de l'industrie française une championne de la conversion environnementale

- Créer une comptabilité commune de l'impact environnemental. Cela implique de définir les indicateurs d'évaluation de cet impact, y compris au-delà du carbone (biodiversité, déchets). Mais aussi de se doter d'outils de mesure performants, grâce au digital et à l'intelligence artificielle ; d'engager les actionnaires dans une mesure élargie de la



performance ; de sensibiliser le consommateur sur les critères hors prix, notamment en affichant l'impact environnemental du produit.

- Casser les silos. C'est-à-dire développer la coopération entre filières et territoires, créer de nouveaux modes de coopération entre entreprises et acteurs publics (exemple, les infrastructures à usage mixte, comme les centrales de biogaz) ; faciliter la coopération entre les filières pour créer des échanges technologiques, de nouveaux circuits de recyclage...

- Maîtriser les technologies des énergies renouvelables en France. Pour y parvenir, il est nécessaire de développer des filières d'excellence sur l'hydrogène vert, les batteries, les éoliennes et hydroliennes, à l'image du savoir-faire français nucléaire et hydraulique. Et aussi de maîtriser les technologies permettant une consommation intelligente des énergies (smart grids...).

Groupe 3 – Renforcer l'attractivité de l'industrie en France

- Définir une raison d'être pour l'industrie. Quelques idées suggérées par le groupe : être le fer de lance de la transition vers un monde durable ; redevenir le lieu du progrès, où le futur s'invente ; aider à subvenir aux besoins vitaux de la société ; assurer la souveraineté territoriale et nationale et participer à son rayonnement (régional ou national).

- Renforcer la proposition de valeur. Cela implique de valoriser les parcours de carrière des employés et techniciens (passerelles, évolution) ; d'intéresser les employés à la création de richesse ; de capitaliser sur l'attractivité locale de l'industrie (qualité de vie, stabilité, rémunération) ; ou de répondre aux nouvelles attentes (aide à la mobilité, règles de télétravail...)

- Développer les compétences. Comment ? En investissant davantage dans les CFA : équipements, recrutement et formation des enseignants ; en développant davantage de formations industrielles, y compris pilotées par les entreprises ; en renforçant la formation continue pour tous face à l'évolution rapide des métiers.

- Communiquer mieux et davantage. Il est indispensable de sensibiliser le jeune public à ce qu'est l'industrie au XXI^e siècle (visites d'usine, expositions...), en faisant comprendre que si l'industrie représente 20 % du problème des émissions de CO₂, elle incarne 100 % de la solution. Il faut aussi mieux communiquer autour des progrès effectués en matière de CO₂.

Je dois remercier ici les dirigeants qui ont participé à notre task force : Edward Arkwright (groupe ADP), Patrick Artus, économiste (Natixis), Vincent Bedouin (Lacroix Group), Bruno Bouygues (Gys), Laurent Champaney (Ensam), Jean-François Chanut (Ratier Figeac), Jeanne Cluzel-Lemoine (groupe Lemoine), Élie Cohen (économiste), Frédéric Coirier (Meti, Pouloulat), Victoire de Margerie (World materials Forum, Rondol), Élisabeth Ducottet (Thuasne), Éric Ducournau et Agnès Park (Pierre Fabre), Bruno Grandjean (Redex), Sylvie Jehanno (Dalkia), Thierry Le Gangneux (Ponticelli), **Pierre-Jean Leduc** (Demgy, **ex-Dedienne Multiplasturgy**), Philippe Luscan (Sanofi), François Luscan (Albea), Guy Mamou-Mani (Open), Damien Marc (JPB Système), Antoine Petit (CNRS), Jean-Luc Petithuguenin (Paprec Group), Pascal Portelli (Delta Dore), Bernard Ramanantsoa (HEC), Alexandre Saubot (France Industrie).

Les réunions étaient animées par Olivier Scalabre, Mouhcine Berrada, Claire Lebret, François Bastard, Julien Vialade et Perceval de Cagny pour le BCG, et par Anne-Sophie Bellaïche et moi-même pour L'Usine Nouvelle.

Et un message d'au revoir de Christine Kerdellant :

Commentaire



Réagir

